

AFFAIRES INDIENNES

NORWAY HOUSE ET CROSS LAKE—LE FINANCEMENT DE SERVICES DE TÉLÉVISION

M. Robert Simpson (Churchill): J'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien mais, en son absence, je vais l'adresser au ministre suppléant ou au secrétaire parlementaire.

M. Nielsen: Le secrétaire parlementaire n'est pas ici. Essayez le premier ministre.

M. Simpson: S'ils sont absents tous les deux, je vais m'adresser au premier ministre. Dans de fortes agglomérations d'Indiens au Canada, comme les centres très rapprochés de Norway House et de Cross Lake au Manitoba, où n'existent pas de services de télévision, le premier ministre pourrait-il nous dire si le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien envisage la possibilité de les aider financièrement afin qu'ils reçoivent de tels services qui s'imposent de toute nécessité?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois dire au député que cette question devrait normalement figurer au *Feuilleton*. J'en comprends l'importance, mais la présidence n'en voit pas l'urgence. Peut-être pourrait-on en autoriser l'étude en priorité au moment de l'ajournement.

M. Simpson: J'invoque le Règlement. Avec tout le respect que je vous dois, monsieur l'Orateur, le ministre, à mon avis, pourrait nous renseigner un peu sur cette question car je n'ai pu poser la question les deux derniers jours où il était présent, et j'aurais voulu la lui poser aujourd'hui puisque la réponse a beaucoup d'importance.

• (2.50 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Peut-être, vu les circonstances, pourrait-on donner priorité à la question au moment de l'ajournement.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES RELATIONS AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE ET LA GRANDE-BRETAGNE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il au courant d'un rapport de Leonard Beaton de la British-North American Research Association disant que les liens commerciaux traditionnels du Canada avec l'Europe occidentale s'affaiblissent peu à peu et que nos relations avec la Grande-Bretagne sont devenues presque nulles? Si oui, le gouvernement étudie-t-il ce rapport et fera-t-il une déclaration au sujet de ces relations vitales?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A mon humble avis, il s'agit là encore d'une question qui devrait être inscrite au *Feuilleton*. Cependant, il serait peut-être possible de préciser si une déclaration sera faite à l'appel des motions.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne suis pas au courant, monsieur l'Orateur. Je ne partage pas l'avis exprimé dans ce rapport, aussi je n'ai aucune déclaration à faire à ce sujet.

[L'hon. M. Marchand.]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES OFFRES D'EMPLOI

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): J'aimerais revenir à un sujet qui a été soulevé précédemment au cours de la période des questions et poser une question au premier ministre. Il ne s'agit pas d'une déclaration qu'il a faite il y a un an, mais de propos qui ont été cités dans l'édition du 13 novembre du *Star* de Toronto. On y affirme qu'«aujourd'hui, il y a un grand nombre d'emplois pour ceux qui veulent travailler». A la lumière de cette déclaration, le premier ministre est-il prêt à accepter que les chômeurs à la recherche de travail s'adressent directement à son bureau? Le ministère de la Main-d'œuvre dit qu'il n'y a que 48,000 emplois et 480,000 chômeurs.

* * *

LA SÉCURITÉ DU REVENU FAMILIAL

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—ON DEMANDE S'IL Y A EU ENTENTE AVEC LE QUÉBEC

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Peut-il dire à la Chambre si une entente a été conclue entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral au sujet de la politique des allocations familiales? Si une entente de principe a été conclue, garantit-elle au gouvernement du Québec la priorité législative, tout en reconnaissant au gouvernement fédéral la responsabilité d'émettre les chèques?

[Traduction]

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur l'Orateur, aucune entente n'est encore intervenue. Les pourparlers officiels continuent. Dès qu'ils seront terminés et que des décisions politiques seront prises, nous en ferons part à la Chambre.

* * *

LA RADIODIFFUSION

LES MESURES DU QUÉBEC RELATIVES À LA TÉLÉDISTRIBUTION—LES ENTRETIENS AVEC LE MINISTRE PROVINCIAL

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Ma question s'adresse au secrétaire d'État. Maintenant que le Québec a pris l'initiative de légiférer en ce qui concerne la télédiffusion et qu'il entend discuter avec le gouvernement fédéral, les questions de compétence qui en découlent, le secrétaire d'État se propose-t-il aujourd'hui de rencontrer le ministre des Communications du Québec?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, j'ai déjà rencontré à plusieurs reprises le ministre des Communications du gouvernement québécois, et je dois le rencontrer de nouveau.